9410

LE DISCOURS DE M. REYNAUD A L'AMERICAN-CLUB

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La crise fondamentale est la crise économique résultant de l'insuffisance de la production française. Les mesures prises par decrets ont consisté à donner plus de liberte aux prix de gros, à rendre possible l'extension du credit et à assouplir la loi de 40 heures.

Consolidation indispensable de la monnaie

L'expansion du credit absolument necessaire puisque les prix des matieres premières ont double en francs et les prix de détail ont haussé de plus de 60 % en quatre ans, commandait la consolidation de la monnaie. Pour cela, pour mettre fin aux sorties d'or, pour faire rentrer les capitaux en France, le gouvernement a du prendre des mesures techniques qui, prises ou qui le seront, donneront à la France les moyens de la reussite.

Allusion à la grève de 24 heures

Le ministre a fait ensuite allusion à la grève d'hier :

« Vous savez ce qui s'est passe, a-t-il dit. Ne vous y trompez pas. Il ne s'agit en rien de la victoire d'une classe sur une autre classe. Le peuple de France s'est prononce pour le travail, l'ordre, la discipline nationale. Par là, il a montre qu'une democratie est capable de s'imposer à elle-même les sacrifices qu'il est si facile, dans d'autres regimes, d'imposer par la force. Par là, la journée d'hier marque pour la cause des democraties une victoire qui ne doit pas être sous-estimee. Ce que le peuple de France a dit hier, c'est qu'il en a assez de la crise dans laquelle il se debat depuis sept ans. »

M. Reynaud a affirme ensuite que le peuple français s'est mis aux côtés du gouvernement dans la lutte, qu'il a donne lui-même le départ vers le redressement du pays.

« Dès juin 1936, a-t-il ajouté, au moment du vote de nos lois sociales, je disais à la Chambre : fi ne peut pas y avoir de classe ouvriére heureuse dans un pays ruiné et il ne peut pas y avoir de pays calme et prospère avec une classe ouvrière malheureuse. C'est pourquoi personne en France ne doit s'affliger de la journée d'hier. Elle ne signifie en rien une régression sociale. »

« C'est la bonne volonté, c'est le consentement des cœurs que nous voulons obtenir »

Le ministre a alors rappelé que le gouvernement a requisitionné hier une grande usine qui avait ferme ses portes à ses ouvriers, que les patrons qui croiraient pouvoir revenir à l'état de choses anterieur à juin 1936, seraient durement rappeles à l'ordre.

« Dans l'equilibre social qui se forme en France, a-t-il dit, la restauration et le maintien des libertes et de l'atmosphère même de notre democratie sont les. C'est la bonne volonte, c'est le consentement des cœurs que nous voulons obtenir et non pas une morne résignation. L'enthousiasme ne doit pas être le monopole des dictatures. Il n'y a pas de démocratie sans l'accord du plus grand nombre. La réconciliation nationale est necessaire pour le succes de notre grande entreprise. »

Conclusion

M. Reynaud s'est félicité du rapatriement des capitaux et de l'accroissement du stock d'or, de l'abaissement des taux d'intérêt, de la hausse des valeurs françaises en bourse, hausse qui profite à des foules immenses, en raison de la démocratisation de l'épargne en France. Il a signale aussi que, depuis trois semaines, le nombre des wagons charges a augmenté ; il est convaincu que le potentiel de reprise du pays est grand, malgré le poids énorme que lui impose la course aux armements. Le redressement économique de la France, a dit le Ministre en terminant, la reconstitution de sa force entiere sont necessaires a l'equilibre des forces dans le monde et par conséquent, au bien-être de tous les peuples et de tous les régimes. Mais les democraties ont des raisons personnelles de s'en réjouir. Nous avons une grande tâche commune : La defense de cet idéal de liberte individuelle, de liberté de conscience et de gouvernement représentatif que nous, Français, nous cherissons autant que les peuples des Etats-Unis et de l'Empire britannique.

LE DISCOURS DE M. REYNAUD A ÉTÉ ENTENDU TRÈS DISTINCTEMENT DANS TOUS LES ETATS-UNIS

Washington, 1er. — Le discours de M. Reynaud, ministre des Finances, à l'American Club, relayé par ondes courtes et transmis sur le réseau national de la Broadcasting Company, a été enten du très distinctement dans tous les Etats-Unis.

L'ANTISÉMITISME EN ALLEMAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une instruction ouverte à Vienne « contre ceux qui ont profité des manifestations contre les Juifs pour s'enrichir »

Berlin, 1er. — Une instruction a été ouverte à Vienne contre « ceux qui ont profite des récentes manifestations contres les Juifs pour s'enrichir personnellement ».

Suivant un communiqué publié par les journaux viennois, douze membres du Parti national-socialiste ont été exclus de ce parti sur l'ordre du gauleiter Burckel. Après avoir purgé la peine prononcée par les tribunaux, ces douze nazis seront internés pour six mois dans un camp de concentration.

Les journaux viennois vantent la décision rapide et sévère du gauleiter et font ressortir la propreté morale exigée des membres du Parti.

Les journaux allemands ne publient rien de cette affaire et on a l'impression généralement que la publication par les journaux de Vienne est un réponse aux nouvelles parues à l'étranger sur l'épuration violente du Parti nazi en Autriche.

Dix incendies allumés dans des magasins juifs et des synagogues en Roumanie

Bucarest, 1er. — Dix incendies ont éclaté cette nuit dans la ville de Geonautz en des magasins appartenant à des juifs et dans des synagogues. Il s'agit d'entreprises criminelles. Deux incendiaires ont été arrêtés. Ce sont des ukrainiens de la « Garde de fer ».

Un plan d'orientation des jeunes Juifs vers les carrières agricoles

Washington, 1er. — On apprend que Miss Perkins, secrétaire d'Etat au Travail, a commencé l'examen de la proposition concernant la création d'une vaste orgsnisation internationale pour venir en aide aux Juifs d'Europe. Cette proposition comprendrait un plan sur l'orientation des jeunes juifs vers les carrières agricoles pour leur transfert vers les pays ayant besoin d'un développement agraire.

L'Australie donnera asile à 15.000 réfugiés

Canberra, 1er. — Le gouvernement australien a décidé de coopérer avec la Grande-Bretagne et les autres Dominions en admettant 15.000 réfugiés en Australie ces trois prochaines années.

TROP GRATTER CUIT
mieux vaut employer la POMMADE FLORENTINE contre toutes les maladies de la peau: eczéma, dartres, maux de jambes, démangeaisons. Résultats parfaits. Rocher, 32, Rue de Grenelle, Paris et Pharmac.
9008

LE MEURTRE DE M. VON RATH

Me Maurice Garçon a été désigné pour soutenir les intérêts de la famille de la victime

Paris, 1er. — M. Von Rath, le père du conseiller de l'ambassade d'Allemagne assassiné par Herschel Grunzpan a fait connaître à M. Tesnière, juge d'instruction, qu'il se portait partie civile dans l'information judiciaire en cours. Il a demandé au bâtonnier de l'ordre des avocats de bien vouloir désigner un conseil pour l'assister et Me Charpentier a désigné Me Maurice Garçon. C'est donc ce dernier qui soutiendra au cours de l'instruction et à l'audience les intérêts de M. et Mme Von Rath.

L'ALLEMAGNE EXPÉRIMENTE LE SYSTÈME DE DÉFENSE ANTIAÉRIENNE A L'AIDE DE BARRAGES SUPPORTÉS PAR DES BALLONS

Berlin, 1er. — Le système de défense anti-aérienne à l'aide de barrages par ballons captifs a été expérimenté pour la première fois en Allemagne, aux usines chimiques de Leuna, près de Halle. Les essais ont été concluants.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 1er. — Est nommé conseiller à la Cour d'Appel de *Douai* : M. Lauverjat, juge au Tribunal de Première Instance de Mulhouse.

SURDITE On nous communique la mise au point d'un appareil perfectionné qui, tout en supprimant vertiges et bourdonnements, permet aux sourds de retrouver une ouïe parfaite. Créé suivant les derniers principes de la technique moderne, cet appareil a l'avantage d'être totalement invisible. Breveté S.G.D.G., il a fait l'objet d'une présentation à l'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS. Il ne comporte ni fil ni pile. D'un emploi très simple, d'une efficacité certaine même dans les cas les plus anciens, il permet à tous les déficients de l'ouïe d'entendre. Les personnes atteintes de cette infirmité trouveront gratuitement tous renseignements utiles ce : CENTRE ACOUSTIQUE DE FRANCE, 5, rue Tronchet, Paris 8e ar. En outre sur demande, il sera envoyé sans frais, brochure et documentation intégrale.
9471

UN DES ASSASSINS du recteur de l'Université de Cluj a été arrêté

Il s'agit d'un jeune affilié de la « Garde de Fer »

Bucarest, 1er. — On a arrêté un des auteurs de l'attentat contre le recteur de l'Université de Cluj, M. Goanja. C'est un jeune « Garde de Fer », nommé Francu.

UN INDUSTRIEL POLONAIS AVAIT ÉPOUSÉ 40 FEMMES

Varsovi, 31. — Un industriel polonais, M. Wolf Goldman, vient d'être arrêté sous l'inculpation de polygamie.

M. Goldman avait établi des succursales dans presque toutes les villes importantes de Pologne et, pour éviter de rétribuer un employé, il avait épousé, dans chacune des villes, une femme qui s'occupait de ladite succursale pour rien. Il répéta cette fructueuse opération quarante fois, jusqu'à ce que la rencontre de sa vingt-cinquième et de sa trente-septième épouse mette fin à ses activités.

LA YOUGOSLAVIE CÉLÈBRE SA FÊTE NATIONALE

Belgrade, 1er. — La fête nationale de l'unification yougoslave, qui est en même tenmps cette année le 20e anniversaire de la Yougoslavie, est célébrée avec éclat à Belgrade où un cortège patriotique organisé par les Sokols a traversé la ville, musique en tête.

A Zagreb, la célébration a un caractère officiel. M. Vladimir Matchek, chef de l'opposition croate, a engagé ses partisans à ne pas y participer. Une amnistie partielle a été décrétée par la Régence à l'occasion de la fête nationale.

Une machine infernale éclate à Zagreb

Belgade, 1er. — Une explosion s'est produite hier soir à Zagreb, place Strossmayer. Sur les lieux de l'explosion on a découvert des débris de métal et aux dires des experts, il s'agissait de l'éclatement d'une boite remplie d'explosifs. On ne signale aucune victime.

L'enquête se poursuit.

Rupture de fiançailles

Qu'il faut peu de chose parfois pour rompre des fiançailles ! Tel est le cas de M. R... auquel une charmante jeune fille vient de rendre sa paroie parce qu'il avait l'haleine... forte !

Dire qu'il eût probablement suffit à ce malheureux fiancé de prendre après chaque repas une infusion chaude bien sucrée pour ne pas gâcher son bonheur, car le sucre et la chaleur activent la digestion et empêchent les aliments de séjourner trop longtemps dans l'estomac, cause initiale de cette pénible infirmité, si désagréable pour ceux qui en sont atteints et... ceux qui les approchent !
9202

LA COMMISSION des Finances a examiné le budget de l'Enseignement Technique

Paris, 1er. — La commission des finances de la Chambre a examiné, ce matin, sur le rapport de M. Petsche, le budget de l'Enseignement technique. Le rapporteur a attiré l'attention de la commission sur la nécessité d'organiser sérieusement l'enseignement professionnel et la rééducation des chômeurs.

A sa demande, la commission a renvoyé au gouvernement un certain nombre de chapitres dont la dotation était insuffisante pour assurer le fonctionnement normal, en 1939, des écoles d'enseignement technique. Elle a réservé plusieurs autres chapitres, en vue de réviser des dotations insuffisantes.

Elle a relevé les crédits de divers chapitres, en particulier ceux relatifs aux ateliers-écoles et à l'enseignement commercial.

Dans sa 2e séance, la commission des finances de la Chambre a adopté sans modification, le budget de l'école centrale des arts et manufactures sur le rapport de M. Joseph Denais, qui a tenu à souligner les efforts faits par cette école dans tous les domaines. M. Régis a ensuite présenté un exposé d'ensemble du budget de la Marine marchande, dont il est rapporteur.

ÊTRE STAR ?

Qui peut se vanter de n'avoir jamais envié l'existence merveilleuse des stars de l'écran ? Combien de fois ne vous est-il pas arrivé de quitter un cinéma en proie à un immense désir d'imprévu, de luxe ou même d'aventure ?

Etre star ! Ce n'est pas rêver aux cachets fabuleux des grandes vedettes. Etre star ! C'est quitter une existence quotidienne et monotone, découvrir réellement ces horizons qu'on ne voit qu'à l'écran, être libre de courir le monde, de fréquenter les palaces ou d'habiter un chalet accroché à la montagne.

Alors pourquoi être star lorsqu'il suffit d'être riche ?

Etre riche ! Pour ne plus avoir d'entraves à sa fantaisie. Aussi, ne laissez pas passer le temps puisque demain peut-être vous pouvez réaliser tant de rêves !

Rien n'est impossible au moment où la LOTERIE NATIONALE vous offre sa Tranche du Cinéma, 13me Tranche 1938 ! La Tranche du Cinéma vous ouvrira, mieux que le plus bel engagement du monde, les portes au delà desquelles tous les désirs deviennent réalités !
9218

COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU 1er DÉCEMBRE 1938

Les jeux de hasard à Lille

Pour tenue de jeux de hasard, Camille Sergheraert, cafetier Grand'Place à Lille, tradult devant le Tribunal Correctionnel, avait été acquitté. Sur appel des contributions indirectes, l'affaire revint devant la Cour qui a rendu hier, son arrêt.

Elle a estimé que Sergheraert n'ignorait pas qu'un certain nombre de juifs polonais se réunissaient chez lui pour jouer au poker.

Sergheraert laissait faire, parce que ces parties lui rapportaient de l'argent.

Le jugement est réformé et Sergheraert a été condamné à cinq mille francs d'amende.

Un volontaire Polonais était un expulsé

Joseph Caplan, tailleur-fourreur, polonais, avait été expulsé de France. Quand survinrent les événements de septembre, il prit la direction de Paris pour s'engager dans la Légion étrangère. Il fut arrêté à Jeumont et condamné par le Tribunal d'Avesnes, à 6 mois de prison.

Il développe devant la Cour qu'il gagnait la capitale pour revoir ses parents, avant de se mettre au service de la France.

Son avocat souligne qu'il fut expulsé pour un motif non déshonorant : sur sa carte d'identité ne figurait point la mention « artisan ».

La Cour confirme la décision des premiers juges, en stipulant que la prison préventive ne serait pas imputée sur la durée de la peine.

Un garde champêtre joua du revolver à Beaumont-en-Artois

Un ancien garde-champêtre de Beaumont-en-Artois, Fidéle Mollet, 69 ans, alors qu'il était ivre, tira deux coups de revolver sur son voisin M. Thiéry. Celui-ci ne fut pas atteint, mais Mollet eut la main traversée par une balle.

Mollet fut condamné à un an de prison et à deux ans d'interdiction de séjour par le Tribunal d'Arras.

Après plaidoirie de Me Lamoril, **la peine infligée à Mollet a été élevée à 15 mois de prison, mais il obtient le sursis d'interdiction de séjour a été supprimée.**

Le Réveil Illustré 20 Pages 0.50
paraît le MERCREDI
EN VENTE PARTOUT

Le Chancelier Hitler se rend aujourd'hui en pays sudète

Berlin, 1er. — Le führer Hitler se rendra demain à Reichenberg, en pays sudète. Il y prononcera un discours dans la soirée.

M. Rudolf Hess a donné le premier coup de pioche sur la première autostrade de Bohême

Eger, 1er. — Aujourd'hui, aux portes de la ville, M. Rudolf Hess, second du führer Hitler, a donné le premier coup de pioche pour la construction de la première autostrade de Bohême allemande. M. Konrad Henlein était présent. M. Rudolf Hess a souligné : « Que les autostrades ne servent pas seulement à l'échange des produits mais qu'elles sont empruntées quand il le faut pour les moyens de puissance de la Nation. Les divisions les voitures blindées, les canons pour la défense de la communauté y circulent. Le peuple allemand est charge de votre protection et il fera tout pour que vous ne soyez plus séparés de lui ».

PROSTATIQUES
Évitez l'opération
Consultez le Docteur Fayt, médecin-spécialiste de l'**Hormonothérapie**, qui applique son **Nouveau Traitement** à l'**Institut de Thérapeutiques Nouvelles**, 133, rue du Molinel à Lille, tous les jours de 9 h. à 12 heures et de 14 à 19 heures.
Brochure gratuite sur demande.
173

LE GOUVERNEMENT DE BARCELONE rappelle son ambassadeur à Bruxelles

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

A la suite du vote du Sénat belge décidant par 88 voix contre 13 et 50 abstentions socialistes l'envoi d'un attaché commercial à Burgos, le gouvernement républicain d'Espagne vient de rappeler son ambassadeur à Bruxelles.

RAPPEL DU CHARGÉ D'AFFAIRES BELGE A BARCELONE

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Le gouvernement belge a décidè de rappeler son chargé d'affaires à Barcelone.

Ligue Internationale contre le Racisme
FÉDÉRATION DU NORD (Section de Lille)
GRAND BAL DE BIENFAISANCE
Au profit des victimes des persécutions racistes, sous la présidence d'honneur de M. Charles SAINT-VENANT, député-maire
SAMEDI 3 DÉCEMBRE à 21 heures
Salle des Ambassadeurs, avec le célèbre orchestre-Jazz de Radio P.T.T. Nord
Direction : DEHETTE et DUCHENE
ATTRACTIONS, SURPRISES, TOMBOLA
PRIX D'ENTRÉE : 10 francs
2621

LE CABINET BELGE DÉMISSIONNERA AUJOURD'HUI

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Le Gouvernement avait échappé, mardi, à la suite du vote du Sénat sur la question de Burgos, à une crise ministérielle, mais, aujourd'hui jeudi, une déclaration à la Chambre du Ministre des Finances a mis en péril l'accord gouvernemental.

M. Gérard, ministre des Finances, a déclaré, en effet, à la Chambre que pour équilibrer le budget, il était partisan de mesures de déflation, c'est-à-dire de diminution des salaires, des traitements, des allocations de chômage et des pensions et qu'il attendait le vote de la loi sur l'assurance obligatoire contre le chômage pour en déterminer les répercussions financières, ceci équivalait à une hostilité au projet de loi voté par la Chambre et actuellement pendant devant le Sénat et réalisant l'assurance contre le chômage obligatoire.

La déclaration du Ministre des Finances a produit une vive émotion et M. Spaak, premier ministre, a convoqué immédiatement un Conseil des Ministres. Ceux-ci se sont réunis à 6 h. 30.

Le Conseil des Ministres estimant que les déclarations de M. Gerard sont en contradiction avec la déclaration gouvernementale, a décidé de démissionner aujourd'hui vendredi.

Il lui reste à décider de quelle manière il démissionnera, soit qu'il aille devant le Parlement, soit que M. Gérard et M. Dierckx, son co-équipier libéral démissionnent ensemble.

SPORTIFS, LISEZ LE SAMEDI
les sports du nord
le plus fort tirage des régionaux sportifs - Le numéro : 40 cent.

UN CAMBRIOLEUR BLESSE UNE MÉNAGÈRE A VICQ

Vers cinq heures du matin, Mme Céline Dieulot, née Carpentier, descendait de sa chambre à coucher ; elle s'apprêtait à allumer l'électricité dans sa cuisine lorsqu'elle fut assaillie par un individu qui lui plaça un morceau d'étoffe sur la bouche et la fit tomber.

Il lui porta ensuite un violent coup avec un objet qu'il tenait en main et s'empara ensuite d'une boite que Mme Dieulot venait de descendre dans la pièce et qui contenait 3.800 fr. L'individu prit alors la fuite. Aux cris poussés par Mme Dieulot, son époux, 19 ans, fraiseur, qui était resté au lit se leva immédiatement et constata que sa femme était blessée peu grièvement au bras ; il lui donna des soins et se mit à la recherche du malfaiteur qui ne put être retrouvé.

MM. Cornet et Delsalle, gendarmes saisis des faits procédèrent à une enquête et établirent que le cambrioleur s'était introduit chez Mme Dieulot en faisant tomber à l'intérieur la clef de la porte de la cuisine et en forçant la serrure ; il avait placé sur la table de la cuisine, un hachoir dans l'intention de se défendre

Il a été également établi que cet individu avait passé, pour commettre son acte, dans la cour de Mme Elisa Monard, 50 ans, 60, rue de la Gare.

Mme Dieulot n'a pu donner qu'un signalement assez vague de son agresseur qui est activement recherché.

POUR L'ENFANCE BATELIÈRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A force de frapper sur un clou...

Il y a 15 ans — davantage peut-être — que cette question de création d'écoles pour l'enfance batelière a été posée. Le 25 janvier 1923, M. Raoul Evrard, alors député du Pas-de-Calais, avait déposé une proposition de loi pour les petits nomades des voies navigables. Fréquemment depuis, les groupements de bateliers et les parlementaires s'intéressant au problème mettaient les divers ministres qui se succédaient au courant de la campagne qu'ils entreprenaient. On les renvoyait alors du ministère du Travail à celui des Travaux publics, des Travaux publics à la Marine marchande, de la Marine à l'Education nationale, et les années sont passées, ainsi, l'une après l'autre, sans que jamais le problème fût résolu.

Mais tout a une fin, heureusement. Forts d'un article de la loi du 9 août 1936 modifiant celle du 28 mars 1882 : « L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, âgés de 6 à 14 ans..., etc. », les représentants du Syndicat national de la marine fluviale sont allés une nouvelle fois présenter leur requête aux membres du gouvernement. Ils étaient porteurs d'une étude mûrement réfléchie du problème, étude que Mme Brunschwigg, alors sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, fit sienne et examina avec MM. Rosset, qui était directeur de l'enseignement primaire, Grunebaum-Gallin, Goumy, inspecteur général au ministère, le regretté Weill-Rabaud et Mme Vavasseur.

Enfin, après deux années encore d'examen de la question, le 17 juin dernier, sur la proposition de M. Jean Zay, ministre de l'E.N., le président du Conseil, M. Daladier, soumettait le décret au président de la République et le jour même l'établissement national de l'enfance était créé !

L'ère des réalisations

Il n'y avait plus qu'à le construire !

Ainsi donc, les 15.000 petits bateliers français pourront, tout comme leurs camarades plus favorisés jusqu'alors, aller en classe, développer leur intelligence et se préparer à la vie qui les attend.

Deux centres sont actuellement prévus : l'un à **Rouen**, l'autre à **Douai**. De part et d'autre, les municipalites ont donné leur accord de principe sur le concours sollicité d'elles.

Avant la parution des décrets-lois de M. Daladier, le gouvernement avait promis de faire élever ces établissements à la cadence de deux par an, la part de l'Etat dans la construction étant de 90 %.

Par ailleurs, le 24 octobre dernier, la commission chargée d'organiser l'éducation des enfants des mariniers s'est réunie au ministère de l'E.N. afin de mettre au point un décret fixant les modalites d'application du décret-loi du 17 juin 1938, notamment les conditions dans lesquelles les internats seront créés et gérés, ainsi que le montant de la pension versée par les familles.

L'affaire suit donc son cours normal. Il ne s'agit plus « que de construire « l'école de l'enfance batelière » et, à ce propos, M. LALOUETTE, secrétaire du S.B.A. et membre de la commission ministérielle chargée d'organiser l'éducation des enfants de mariniers, ne nous a pas caché toute la satisfaction qu'il éprouvait et sa confiance dans la réalisation prochaine de cette œuvre tant attendue, si utile pour le bien-être et l'avenir de 15.000 enfants.

R. LUSSIEZ.

Une attention ?
Un souvenir ?
Un cadeau ?
Offrez des chocolats
9348

COUR D'ASSISES DU NORD

AUDIENCE DU 1er DÉCEMBRE 1938

Immoralité à Lille

A Lille, Oscar Decourcelle aurait abusé de sa nièce. Il devait être défendu par Me Derachinois, mais celui-ci fut attendu vainement à l'audience.

Me Reisenthel accepta de défendre l'accusé.

M. l'avocat général Bornet occupait le siège du ministère public.

Decourcelle a été condamné à 5 ans de réclusion et à 5 ans d'interdiction de séjour.

MORT D'UN ANCIEN MINISTRE BELGE

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

On annonce la mort à Liége, à l'âge de 73 ans, de M. Ernest Mahaln, ancien ministre de l'Industrie et du Travail, ancien Professeur à l'Université de Liége, un des sociologues les plus éminents de Belgique. Il appartenait à l'opinion libérale.

UN INCIDENT DANS UNE ÉCOLE MÉNAGÈRE

Un professeur de l'école ménagère du « Baou-Blanc » faisait récemment à de jeunes élèves, un cours sur le nettoyage des lainages par des procédés anciens : ammoniaque liquide, oléine, eau de pluie, etc..., en insistant sur les nombreuses précautions à prendre pour cette opération d'une durée d'une demi-heure au moins.

Etonnée du peu d'intérêt que portaient toutes ses élèves à son exposé, Mme X... voulut en connaître la raison. Interrogée, l'une des élèves, à la grande satisfaction de ses amies, demanda l'autorisation de faire à son tour une démonstration et nettoya dans la perfection en quelques minutes, avec un peu de Ravie, un joli pull-over, en conservant à la laine sa douceur, sa souplesse, son bouffant et sans en altérer les nuances.

Mme X..., pour la première fois, avait reçu une leçon de ses élèves.

Ravie le nettoyant moderne des tissus délicats ne coûte que 3 fr. le tube pour huit litres d'eau.
9532

MORT DU GÉNÉRAL TRUSSON GRAND-OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Nous avons appris avec regret la mort, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, de M. le général Eugène Trousson, originaire de **Béthune**.

Le général Trousson était titulaire de la croix de guerre, mutilé et grand officier de la Légion d'honneur.

Le général Trousson, qui était âgé de 67 ans, naquit à Béthune, le 9 février 1872). Son père était capitaine au 53e régiment d'infanterie, à Vesoul.

Au moment de la naissance du futur général, son oncle, M. Bridel, était chef de gare à Béthune.

Les vieux Béthunois se souviennent toujours de cette honorable famille.

Le corps du général Eugène Trousson sera reconduit à Vesoul, pour être inhumé dans le caveau de famille.

NOËL
NUMÉRO EXCEPTIONNEL EN COULEURS
journal de la femme
Une ravissante couverture en couleurs à encadrer
IL EST NÉ CETTE NUIT !
D'UN OOUP D'AILE AU PAYS DES VOLCANS
Un grand reportage aérien par
RAYMONDE MACHARD
Une page pathétique :
LE NOËL DES GUEUX
La Fin de l'Enfance par ABEL BONNARD de l'Académie française
Palace par ANDRÉ BIRABEAU
PRODIGIEUSES PRÉDICTIONS POUR L'ANNÉE 1939 PAR LE FAMEUX ASTROLOGUE C. KERNEÏZ
Les coulisses de l'Histoire...
ROSE BERTIN La modiste de la "REINE"
ADELINA PATTI La chanteuse de l'"EMPEREUR"
La couleur favorable à votre bonheur *par le célèbre professeur* POWELL
NOS MAQUILLAGES DE FÊTES...
PLAISIR D'AMOUR
Un roman enchanteur par MARCELLE VIOUX
LA TRIBUNE DU CŒUR
où vous serez guidée conseillée secourue GRATUITEMENT par RAYMONDE MACHARD
FEMMES, *ce soir à 19 h. 15 au POSTE PARISIEN* RAYMONDE MACHARD vous parlera !...
9117

UN KRACH de plusieurs millions à Mons (Belgique)

Un agent de change et l'un de ses employés ont été arrêtés

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Un nouveau krach vient de se produire à Mons. Un agent de change Robert Jeanmart, âgé de 36 ans, membres d'une vieille famille montoise avait été suspendu la semaine dernière par la commission de la Bourse de Bruxelles.

Cette mesure donna l'occasion au Parquet de Mons d'ouvrir une enquête sur sa situation et, après plusieurs jours de comparution devant le juge d'instruction, le magistrat instructeur a fait arrêter et écrouer Jeanmart. Celui-ci a reconnu devoir à ses clients une somme de 4 à 5 millions de francs, alors que les experts du Parquet de Mons évaluent son déficit à 8 ou 10 millions de francs.

Au cours de l'enquête, il est apparu que Robert Jeanmart, qui n'est âgé que de 36 ans, n'avait pas la compétence voulue pour mener une affaire aussi importante que la sienne.

Hier matin, le Tribunal de Commerce de Mons l'a déclaré en état de faillite. Le Parquet de Mons a donné une commission rogatoire au Parquet de Tournai et s'est transporté avec ses experts, ce jeudi, à Péruwelz et à Tournai, où Jeanmart possédait d'importantes succursales. Des livres de comptabilité et d'importantes quantité de papiers divers ont été saisis.

Le Parquet de Mons a fait, ce matin, écrouer l'un des principaux employés de Jeanmart, Marcel Flament, de Mons, sous l'inculpation d'avoir détourné deux millions de francs au préjudice de son patron. Cette nouvelle affaire fait énormément de bruit dans la région et il est probable que l'enquête n'en restera pas là.

L'ÉQUILIBRE SEXUEL
est une des conditions essentielles du bonheur humain. Sans cet équilibre l'organisme subit de graves désordres qui entraînent la dégénérescence du système glandulaire interne. Seul un puissant tonique régénérateur comme Forsex rétablit les fonctions vitales chez l'homme et chez la femme.
Ce produit médical, fruit de longues recherches scientifiques, donne en quelques jours des résultats surprenants, même dans les cas les plus désespérés.
Forsex en dragées, vore pour les hommes, rose pour les femmes, est en vente dans toutes les pharmacies et, à défaut, aux Laboratoires de Médecine Moderne 81, rue Résumur, Paris (2e). Envoi franco et sans marques extérieures contre timbres, mandat poste, chèque de 36 fr. 40 (chèques postaux, Paris, N° 1.511-73) ou contre remboursement de 39 fr. 50.
Spécifier la formule « pour hommes » ou « pour femmes ».
Pour la cure complète, demander la triple boîte, beaucoup plus avantageuse.
Sur simple demande de votre part, il vous sera adressé gracieusement notre remarquable brochure illustrée N° 84 : « L'Equilibre sexuel chez l'homme et chez la femme ».
9575

Le nouveau ministère tchécoslovaque

Prague, 1er. — Le nouveau gouvernement Tchécoslovaque est constitué ; y figurent notamment :

Président du Conseil : M. Rudolf Béran ; vice-président du Conseil et ministre pour la Slovaquie : M. Karol Sidor ; Gouvernement central : Affaires étrangères : M. Frantisek Chvalkovsky ; Défense Nationale : M. Jean Sirovy (ancien Président du Conseil).

Gouvernement Tchéco-Moravie : Intérieur : M. Fiser, Chef de Section au Ministère de l'Intérieur.

Gouvernement Slovaque : Présidence et Intérieur : Mgr Joseph Tisso.

Gouvernement Carpatho-Ukrainien : Président du Conseil, Instruction Publique et Économie : Mgr Augustin Volosin.

TAUX D'INTÉRÊTS DES BONS ORDINAIRES DU TRÉSOR

Paris, 1er. — Par arrêté du Ministre des Finances, le taux annuel d'intérêts des bons ordinaires du Trésor à 75 jours au minimum et à 105 jours au maximum est ramené à 2 3/8% à 2 1/4%.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lyon-Belge, Kiosques et Lille

TRIBUNAL MILITAIRE DE LILLE

AUDIENCE DU 1er DÉCEMBRE

Au camp de Sissonne. — Chargé de placer sur un camion, au camp de Sissonne, les bagages de ses camarades, Fernand Diétrich, du 91e Régiment d'infanterie, ouvrit une valise et déroba deux paquets de cigarettes et divers objets. Il a été condamné à *3 mois d'emprisonnement* avec sursis.

Il y a de la joie ! — Le 25 mars 1938, Alphonse Vandenabeele quittait le 110e Régiment d'Infanterie, où il accomplissait son service actif. Des gendarmes se mettant à sa recherche le retrouvèrent en joyeuse compagnie dans certaine maison. Sommé de réintégrer la caserne, Vandenabeele frappa les gendarmes et renversa des tables.

Le Tribunal lui a infligé *1 an d'emprisonnement.*

Le devoir. — Raymond Méhary, du 1er R. I., qui effectuait une période de réserve, quittait son unité, le 23 août, pour se rendre en Belgique. *Six mois d'emprisonnement.*

— *Deux mois d'emprisonnement* à Rodolphe Hennion, du 509e Régiment de Chars de combat, pour même délit.

— *3 mois d'emprisonnement* à Alfred Reine, du recrutement de Cambrai, pour insoumission ; à Alphonse Piatteau, du recrutement de Lille, et à Pierre Pannequin, du recrutement de Valenciennes, pour même délit.

Une affaire ancienne. — Soldat de la classe 1908, Robert Demorest, ayant été convoqué le 3 novembre 1909 pour effectuer son temps normal de service, n'obtempéra pas et se réfugia en Belgique, où il passa d'ailleurs les années de guerre.

Le Tribunal lui a infligé *1 an d'emprisonnement.*

AUX WALLONS ET BELGES FRANCOPHILES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

La prochaine réunion du groupement aura lieu ce dimanche 4 décembre, à 10 h., au siége, Café Français, 5, Grand Place, à Lille. Des questions importantes sont à l'ordre du jour. Les amis français ainsi que les compatriotes sympathisants trouveront le meilleur accueil. Il est rappelé que les membres doivent être en possession de leur carte. Pour renseignements, écrire à M. Daniel Roland, secrétaire général, 14, place Roger-Salengro, 14, Lille (joindre un timbre pou ria réponse).

VENDEZ COMPTOIR CENTRAL - LILLE
OR Fin lingot 41.65. Bijoux-Dentiers Argent. Pièces démonétisées, etc.
— 35, rue Gustave Delery —
051

XIIe CAMPAGNE NATIONALE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX « NET ET PROPRE »

UN BON REMÈDE

La tuberculose, nous disent les médecins, naît dans les foyers surpeuplés, les taudis, sans air, sans lumière et où règne la malpropreté. Comment peut-on penser que l'enfant, être fragile par excellence résistera dans ce milieu aux germes malsains, aux microbes dangereux qui y pullulent ?

Si nous voulons nous bien porter, faisons la guerre à la crasse et à la poussière, celle des maisons comme celle de la peau, sources de maladie. Lavons, savonnons tous les jours notre corps. Mettons sous les yeux de tous, en bon exemple, l'image de ce charmant adolescent qui prend, avec tant de joie ses soins de propreté.

Achetez et faites acheter autour de vous, le timbre antituberculeux « Net et propre ».

En 3 jours ENGELURES crevasses même ancienne disparaissent avec POMMADE ARDAGH
9012

Réponse à la question posée en deuxième page

FANTAISIE NUMERALE

DIX (509 et 10).

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire du numéro de décembre de la **Revue de l'Efficience**, boulevard du Régent, 58, Bruxelles (le numéro : 4 fr.) : Des cadeaux qui paient ; Ma philosophie de la vie (H.-N. Casson) ; Ce que les hommes demandent comme cadeau de Noël et de Nouvel An ; Au pays de gouvernementie ; Rien qu'un effort confiant ; Madame la cliente moyenne ; Prendre des ventes sur le seuil d'une maison ; Les magasins des bureaux ; Poussez vos articles qui se vendent le mieux ; Des cadeaux aux enfants ; La demi-heure d'impatience ; La force de faire un effort (H.N. Casson) ; « Je ne me sens pas en état de... » ; Pour choisir les jeunes vendeurs ; Ce que fit un jeune homme de 18 ans ; Le signe de l'efficience ; Vendre est le troisième pas ; Un « cancre » peut être un génie ; Le premier signe de fatigue ; La culture sans terre ; Le coût d'une carrière ; Un vendeur est un professeur ; La réponse stupide ne 3 ; Une mauvaise conception des affaires ; Le vrai rôle de la publicité ; En feuilletant les revues ; De-ci de-là, etc...